



AMBLAINVILLE
Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Méru

Amblainville le, 24 MARS 2020

Chères Amblainvilloises, chers Amblainvillois,

Par la présente, nous souhaitons faire le point sur la situation à laquelle nous sommes confrontés et vous tenir informés des décisions prises.

Depuis quelques semaines, face au virus Covid-19, la France est confrontée à une situation sanitaire inédite qui nécessite la mobilisation de tous.

Dès les premières décisions imposées au département de l'Oise, il a été mis en place toutes les mesures nécessaires pour assurer au mieux votre sécurité, en lien avec les élus et les partenaires institutionnels.

Depuis maintenant quelques jours, nous sommes en situation de quasi-confinement. Cette décision gouvernementale impacte fortement votre vie au quotidien mais il en va de votre santé de respecter les consignes édictées.

L'ensemble du personnel municipal s'est mobilisé pour assurer la continuité du service public et pour organiser la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures.

Qu'ils soient remerciés pour leur implication professionnelle et leurs sens du service public.

Ainsi, pour vous soutenir au mieux dans cette épreuve,

- Des attestations de déplacement sont mises à votre disposition gratuitement par la mairie auprès des commerçants ouverts (boulangerie, pharmacie, tabac presse) et en ligne <https://www.amblainville.fr>. Cependant, veillez à limiter vos déplacements au strict minimum.
- La mairie reste à votre écoute avec une permanence téléphonique au 06 72 08 21 01 le lundi et ceci en cas d'urgence avérée et au 03 44 52 03 09 du mardi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00. Nous restons à votre disposition pour répondre au mieux à vos questions et interrogations. Vous pouvez également nous joindre par mail : amblainville@amblainville.fr
- Les agents des services techniques travaillent par roulement et veillent à la propreté et à la salubrité publique.
- **Pour les personnes isolées, fragiles, âgées, malades :**
Nous disposons d'une liste de personnes mais nous n'avons pas forcément recensé tous les amblainvillois qui pourraient rencontrer des problèmes.
Si vous êtes en situation d'isolement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

C'est le rôle de la collectivité et c'est le sens du service public que d'accompagner et d'aider ces personnes.

N'hésitez pas à nous appeler si vous avez connaissance d'une personne fragile afin que nous puissions prendre contact avec elle ou l'un de ses proches.

Vous le savez peut-être des dispositions exceptionnelles ont été prises pour alléger les cabinets médicaux.

En cas de traitement chronique, merci de bien vouloir vous rapprocher de la pharmacie d'Amblainville.

Les commerces d'Amblainville (pharmacie, boulangerie, tabac-presse) indispensables à notre vie quotidienne restent ouverts et jouent le jeu de la solidarité. Derrières ces commerces, il y a des femmes et des hommes (avec des enfants parfois à gérer) qui prennent des risques afin de continuer à faire vivre la commune et rendre un service aux habitants. Nous les remercions sincèrement.

Rappelons enfin l'importance de respecter les gestes barrières même au sein de votre foyer et également les mesures mises en œuvre concernant l'interdiction des déplacements afin de limiter au maximum les contacts entre les personnes.

Autrement dit **RESTEZ CHEZ VOUS !**

Merci aux parents de veiller notamment sur leurs adolescents qui ne prennent pas forcément la mesure des risques encourus.

Moins nous respecterons ces mesures, plus nous mettrons en danger nos proches, nos parents, nos grands-parents.

Nous vous assurons de tout notre soutien et de notre total dévouement en cette période difficile et nous comptons sur vous pour que nous continuions à faire preuve d'altruisme et de solidarité les uns envers les autres.

Ensemble, solidairement, nous surmonterons cette épreuve.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire

Joël VASQUEZ